

## Racine et radical dans le verbe basque

O. Nous nous proposons de revoir le problème de l'opposition entre racine et radical dans le verbe basque. Cette distinction est essentiellement due à M. René LAFON : il oppose la racine (ex. *-gi-* «faire») au radical (ex. *-e-gi-*), ce dernier caractérisant les formes qui, sémantiquement, renvoient au «non-réel», tandis que la première est avant tout affectée à l'expression du «réel». On trouvera dans les travaux de M. Lafon et de M. MICHELENA l'étude de cette distinction fondamentale et ses limites; en particulier, du premier, on considérera ce qui a été acquis dans son SVB et dans toute une série d'articles publiés dans *EJ* 5 (1951) 93-106; 6 (1952) 11-29; *BSLP* 50 (1955) 190-220; 51 (1956) 148-175; 55 (1960) 186-221; 62 (1968) 110-140. C'est pour nous un devoir de remercier notre maître M. le Professeur Luis MICHELENA et notre ami de toujours M. Jon MIRANDE qui nous ont encouragé à rédiger cette étude et ont bien voulu nous faire profiter de leur science du basque. Nous remercions aussi les éditions *Preder* de Kastellin (Bretagne) de nous avoir autorisé à reprendre en langue française un essai dont la substance vient d'être publiée par elles dans leur recueil breton *Lavar 03* (Kastellin 1970) sous le titre *Gwrizienn ha bonad er verb euskarek*.

A la lecture des brillants travaux de M. Lafon, il semble demeurer une difficulté; tandis que la racine serait représentée dans les formes du non-réel possédant sujet ou patient de 1.<sup>o</sup> et 2.<sup>o</sup> personne, le radical n'apparaîtrait, outre certaines formes d'impératif (ci-dessous § 14), que lorsque le sujet ou patient est de 3.<sup>o</sup> personne. Cela aboutit (cf., par exemple, les tableaux de *BSLP* 55, 218) à une intrusion de la racine dans le domaine du non-réel. Il en résulte une grande dyssymétrie dans l'étude du verbe qui obscurcit la définition formelle du non-réel. Nous pensons qu'une opposition sémantique rigoureuse doit avoir pour corollaire une opposition formelle non moins rigoureuse et qu'il est possible de retrouver celle-ci. Tel est l'objet du présent travail

### 1. TERMINOLOGIE.

Nous voudrions tout d'abord introduire quelques considérations terminologiques. La terminologie de la morphologie basque n'est pas encore entièrement fixée et la désignation des formes varie d'un auteur à l'autre,

ce qui ne facilite pas l'exposé de faits déjà complexes en eux-mêmes. Nous n'avons pas cru devoir, cependant, nous abstenir de préciser quelques appellations, car nous pensons qu'une bonne terminologie, c'est-à-dire un ensemble de désignations précises, et une bonne symbolisation, c'est-à-dire univoque, peuvent aider à rendre les faits plus clairs.

Ilya néanmoins, parmi ces variations, une tradition grammaticale basque, jalonnée, en particulier, par les noms d'Arrandiaga, Inchauspe, Bonaparte, Gèze, Campión, Ithurry, Schuchardt, Azkue, Larrasquet, Lafon, Lafitte, Michelena, dont il est impossible de ne pas tenir compte.

Dans le domaine du verbe, on distingue souvent un verbe «intransitif» et un verbe «transitif». M. Lafon, dans ses premiers travaux au moins, se méfiant avec raison des dénominations créées pour les besoins de la grammaire comparée des langues indo-européennes, les dit respectivement «de 1.<sup>o</sup> classe» et «de 2.<sup>o</sup> classe». L'inconvénient d'une telle terminologie est qu'à côté on a aussi des formations de «1.<sup>o</sup> groupe» et de «2.<sup>o</sup> groupe», des affixes «de 1.<sup>o</sup> type» et «de 2.<sup>o</sup> type» : quels que soient les avantages théoriques d'une telle désignation purement formelle, nous pensons, pour l'avoir éprouvé, que le lecteur se perd trop souvent dans ces «1.<sup>o</sup>» et «2.<sup>o</sup>» appliqués à des faits de nature différente. C'est pourquoi nous n'hésiterons pas à préciser ici certains points.

Ce n'est, comme on le sait, qu'un petit nombre des verbes basques qui a la possibilité d'être conjugué. On en comptait une cinquantaine vers le 16.<sup>o</sup> siècle, une dizaine subsiste aujourd'hui, dans les meilleurs cas, le plus souvent de façon fragmentaire, au moins dans les parlars naïfs, malgré les développements littéraires récents qui, théoriquement assez bien justifiés, ne trouvent pas écho dans la langue usuelle. Tous les autres «verbes» (on devrait, peut-être, les appeler «verbalisants») ne sont conjugués que par l'intermédiaire de verbes auxiliaires qui ont, eux, gardé, en général, une conjugaison complète. C'est de cette conjugaison seulement qu'il sera fait état ci-après. Malgré sa très faible importance numérique, c'est sur elle que repose l'expression du verbe en basque.

Le verbe exprime par des affixes (éventuellement réduits à  $\emptyset$  = zéro), à la fois le patient et l'agent d'un verbe. Autrement dit —en traduction libre— l'accord du verbe est, dans une certaine mesure, comparable à celui qui se fait avec le sujet et le complément direct dans une forme composée française avec le verbe «avoir» : «je les ai eus» où «eus» s'accorde avec le complément direct. De même que, dans les langues romanes, on a des verbes admettant sujet et complément direct et d'autres n'admettant pas de complément direct, c'est-à-dire, des verbes transitifs et des verbes intransitifs. de même, il existe en basque des verbes ayant deux corrélatifs externes (exprimés ou sous-entendus), l'un au cas nominatif (ou au partitif dans

certaines circonstances, sur lesquelles on consultera les grammaires, ex. GB § 856), l'autre au cas actif : nous nous proposons de les appeler **ergatiques** et ils correspondent aux verbes «de 2.° classe» de M. Lafon; d'autres ne possèdent pas de corrélat au cas actif, mais seulement au nominatif (partitif), et nous les nommerons **anergatiques** : ils correspondent aux verbes «de 1.° classe» de M. Lafon. Ce corrélat au nominatif (partitif), M. Lafon l'appelle «sujet» des verbes anergatiques et «patient» des verbes ergatiques. Comme ils ont la même marque formelle (indéfini - $\emptyset$ , singulier -*a*, pluriel -*ak*; ou, au partitif, indéfini -*ik*), nous emploierons pour désigner l'un et l'autre le terme **patient**; avec M. Lafon, nous désignons par **agent** le corrélat à l'actif. A l'une et l'autre classe s'adjoint une sous-classe exprimant, dans le corps du verbe, un complément «de relation» représenté dans la phrase par un mot au datif, exprimé ou sous-entendu. A l'imitation des bascologues de langue espagnole, qui le désignent par «recipiente», nous l'appellerons **réceptif**, mot que nous ne pensons pas ambigu, malgré ses significations usuelles en français; ces formes verbales à marque de réceptif seront dites **anaphoriques**.

Le verbe peut, à la 2.° personne du singulier, marquer le sexe de l'interlocuteur (non le genre grammatical, catégorie qui n'existe pas en basque). On verra à ce sujet l'article cité *BSLP* 54, 102-129. En outre, en dehors de la 2.° sg. grammaticale, le basque possède des formes allocutives, c'est-à-dire relatant un procès à la 1.° ou à la 3. personne, mais auquel on fait participer son interlocuteur s'il est unique (en général; voir exceptions *BSLP* 54, 113) en précisant son sexe, lorsqu'on entretient avec lui des rapports familiarité; en outre, en Soule et en Basse-Navarre orientale, en lui manifestant un certain respect; dans cette dernière région on peut même manifester une familiarité plus déférente que le tutoiement par l'emploi de formes diminutives. Dans ce qui suit, tandis que les formes normales seront désignées par **i.** (= indifférent), on notera les formes allocutives par **m.** (= mâle), **f.** (= femelle), **r.** (=respectueux), **d.** (= diminutif), au besoin par **s.** (= singulier), s'il n'y a pas distinction de sexe. Ainsi, en bas-navarrais (art. cité 117), «il l'a», litt. 'il est eu par lui', se dira respectivement : *i. du*, *m. dik*, *f. din*, *r. dizi*, *d. dixi*. En outre, M. Mirande-Aiphosorho nous signale l'usage, dont l'extension ne semble pas avoir été bien contrôlée, quoique M. Larre, recteur d'Aiherra, nous l'ait récemment confirmée, d'une forme allocutive de 2.° p. du pluriel, p. ex., à Sohüta, *ba noazie* «je vais (ô gens)» (où Sl. -*zie* = Bq. commun -*zue*) s'oppose à *ba noazü* «je vais (ô personne respectable)». En ce qui concerne l'emploi des formes allocutive, il convient de noter, qu'en principe —il y a des divergences locales, surtout en biscayen—, elles ne sont jamais utilisées dans des propositions subordonnées ou impératives.

La nomenclature des personnes est compliquée par le fait qu'il existe deux personnes du pluriel : la première a valeur de singulier respectueux comme Fr. *vous*, Al. *Sie*, la seconde s'applique effectivement à plusieurs personnes, comme dans l'exemple souletin mentionné ci-dessus; formellement, c'est une forme dérivée de la première par adjonction d'un pluralisateur *-(t)e* : nous les désignerons systématiquement par «respectueuse» et «indifférente», c'est-à-dire **5r** et **5i**, en attribuant les numéros 4, 5, 6, respectivement, aux 1.<sup>o</sup>, 2.<sup>o</sup> et 3.<sup>o</sup> personnes du pluriel. Pour tenir compte des affixes de patient, agent et récipient, nous affecterons un exposant prime (') pour l'agent, et seconde (") pour le récipient, le patient, non marqué, étant sans exposant. Ainsi, la forma souletine *diezügü* «nous le leur avons», strictement 'il (*d-*) leur (*-e-*) est eu (*-i-*) par nous (*-gü*)' en s'adressant à une personne avec une familiarité respectueuse (*-zü-*), sera désignée comme **34'6''r** du présent positif. Dans ce qui suit, nous ne donnerons pas, en principe, les formes de personne **5i**, qui se déduisent de **5r**, et cette dernière sera simplement désignée par **5**, sauf s'il pouvait y avoir doute.

## 2. LES AFFIXES PERSONNELS.

Dans différents travaux de M. Lafon, en particulier SVB 1, 378, *BSLP* 55, 216. on peut trouver un classement des affixes personnels du verbe se ramenant au tableau ci-après:

Personne	Préfixes	Suffixes
1 1. <sup>o</sup> type	<i>n-</i>	2. <sup>o</sup> type <i>n-en-</i> <i>-d-, -t</i>
2	<i>*b-</i>	<i>*b-en-</i> m. <i>*-g-, -k;</i> f. <i>-n-, -n</i>
4	<i>g-</i>	<i>g-en-</i> <i>-gu-, -gu</i>
5	<i>z-</i>	<i>z-en-</i> <i>-zu-, -zu</i>
3 (6)	<i>d-</i>	<i>ø-</i> <i>-ø-, -ø</i>

Il faut noter toutefois que le préfixe de 3.<sup>o</sup> personne *ø-*, est une forme biscayenne, considérée généralement (SVB, 1, 384 sqq; mais M. Michelena, lettre du 21/08/70, fait un certain nombre de réserves) comme plus archaïque; ailleurs, et même dans une partie de la Biscaye, on trouve *z-*. En outre, à l'éventuel, on a *l-* et, à l'impératif, *b-*, à interpréter, selon nous, comme *l-ø-* et *b-ø-*, après Schuchardt (PLV § 10, SVB 1, 387-9; 519-20).

La notation *\*b-* répond à une ancienne consonne sur la nature de laquelle il est difficile de se prononcer (cf. Michelena, FHV, chap. 11), dont les reflexes actuels sont /h/ au nord des Pyrénées, /j/ en roncalais et aezcoan, et /ø/ dans l'ensemble des parlers au sud des Pyrénées. Nous prendrons

comme base des paradigmes, par la suite, le dialecte biscayen, plus archaïque en général (SVB 1, 382 sqq.), mais, pour plus de clarté, nous ajouterons *h*-aux formes de 2.<sup>o</sup> personne, bien qu'il s'y réalise [ø], comme nous venons de le dire, et n'est pas écrit —jusqu'à ces derniers temps au moins— dans les textes péninsulaires.

Nous pensons que les préfixes «du 2.<sup>o</sup> type» de M. Lafon n'ont pas d'existence autonome —sauf celui de 3.<sup>o</sup> personne, la «non-personne» de M. BENVENISTE— et nous nous proposons de le montrer dans ce qui suit. Nous citerons les formes de présent et de prétérit positifs d'un verbe anergatique, *egon* «rester» = Es. «estar», et d'un verbe ergatique *ekarri* «porter, apporter» : ces deux temps sont caractéristiques des deux modes de formation correspondant aux catégories du réel et du non-réel mises en évidence par M. Lafon et peuvent servir de modèle. Nous n'aurons donc pas à faire état de l'éventuel, qui fait groupe avec le prétérit, ni des trois temps correspondants du potentiel caractérisés par le suffixe *-ke* : le verbe basque possède (outre l'impératif et le jussif; cf. ci-dessous § 14) six temps de base que nous figurerons, en nous inspirant de la GB de M. LAFITTE, 191, par (formes navarro-labourdines littéraires de *izan* «avoir»):

	«réel»	«non-réel»	
	présent	prétérit	éventuel
positif	<i>du</i> «il l'a»	<i>zuen</i> «il l'avait»	<i>lu</i> «(s')il l'avait»
potentiel	<i>duke</i> «il peut l'avoir»	<i>zukeen</i> «il pouvait l'a.»	<i>luke</i> «il l'aurait»

Nous nous proposons de revenir, dans un autre travail, sur cette répartition, et la justifier. Signalons simplement en passant qu'elle se trouve coïncider avec celle que M. GAGNEPAIN, pour le gallois (*Études Celtiques*, 10, 1963, 413 sqq.) et nous-même, en collaboration avec *Kreizenn Imbourc'h Sturyezhouriezh* (Centre de recherches de philologie normative), pour le breton (*Preder*, 79-81, 1966, 75 sqq), avons cru devoir adopter pour ces langues, sans que cela implique autre chose qu'une analogie typologique.

Les formes mentionnées ci-après sont tirées de la MV §§ 880, 888, 935, 853, pp. 632, 643, 694, 714 du tome 2 de l'édition de 1969 pour le verbe biscayen et pp. 12, 29, 82, 119 du tome 3 de la même édition pour le verbe guipuzcoan. S'il y a lieu, nous préciserons les principales variantes des autres dialectes lorsqu'elles seront significatives, sans nous attacher aux modifications purement phonétiques puisque nous n'avons en vue qu'une étude de structure.

3. VERBE ANERGATIQUE. PRÉSENT ET PRÉTÉRIT.

*egon* «rester», racine -GO-, radical *e-GO-*

PRÉSENT	
1	<i>n-a-go</i>
2	<i>h-a-go</i>
3	<i>d-a-go</i>
4	<i>g-a-go-z</i>
5	<i>z-a-go-z</i>
6	<i>d-a-go-z</i>

TABLEAU 1

PRÉTÉRIT	
1	<i>n-e-n-go-an</i>
2	<i>h-e-n-go-an</i>
3	<i>ø-e-ø-go-an</i>
4	<i>g-e-n-go-z-an</i>
5	<i>z-e-n-go-z-an</i>
6	<i>ø-e-ø-go-z-an</i>

TABLEAU 2

Le *-a-* intercalé, au présent, entre le préfixe et la racine, ne semble pas avoir valeur morphologique : il n'est là que pour éviter des groupes imprononçables lorsqu'une racine, comme c'est ici le cas, commence par une consonne et il n'en sera pas tenu compte dans les tableaux de structure, de même que des autres phénomènes épenthétiques sans incidence morphologique (ex. le *-a-* de *nengoan*, etc.). Du fait de sa fréquence, il faut néanmoins noter qu'il a souvent pris aujourd'hui, dans la conscience des locuteurs, la valeur de marque de présent, par opposition au *-e-* (préfixe radical) du prétérît: analysant, par ex. des formes comme *daramat*, *dagizu*, etc., Umandi écrit, GV 54:

«La letra *a*), secunda de estas flexiones, además de servir de unión entre la *D—* inicial y los radicales, da a estas formas verbales el carácter de *tiempo presente*; así como la letra *e*), según se verá más tarde () presta a las formas sintéticas del pretérito imperfecto, su carácter de *tiempo pasado*.»

Il ne faisait d'ailleurs que continuer sur ce point l'enseignement d'Azkue qui écrivait, MV 604:

«Las vocales *a* y *e* adicionales previas del tema verbal son, además de fonéticos, elementos semánticos, por cierto muy significativos, como que constituyen características temporales equivalentes a "ahora" y "entonces".»

Il n'est pas rare, cependant, que, dans certains dialectes, il y ait hésitation entre *-a-* et *-e-* (cf. SVB 1, 419-20; Ithurry, GBDL 67, 70; Azkue, MV 605; etc.).

Aux personnes 3 et 6 du prétérît, on a un préfixe *z-* dans une partie de la Biscaye et dans le reste des dialectes; ex. Gp. 3 *zegoan*, *zegon*; 6 *zeuden*,

*zeren* (MV 3, 33 = VB 29); Dechepare 3 *çagoen* (SVB 1 146), etc. Depuis Schuchardt, BS 4, on admet généralement le caractère secondaire de ce *z-* (cf. SVB 1, 384-7). M. Michelena (lettre du 21/08/70) est plus réservé sur ce point et pense «que la dissimilation a été pour quelque chose dans la parution de formes sans préfixe». La suite de cette étude, si nous ne nous trompons pas, fournirait une argumentation en faveur du caractère secondaire (ce qui ne signifie pas qu'il n'est pas très ancien dans la langue) du *z-*.

**4. STRUCTURE DU VERBE ANERGATIQUE. PRÉSENT ET PRÉTÉRIT.**

Dans les tableaux de structure, qui porteront le même numéro, affecté d'un indice *a*, que ceux des formes qui leur correspondent, on a employé les sigles suivants:

**R** : racine;

**e** : préfixe radical, généralement *-e-*, mais devenu *-i-* ou *-j-* dans certains dialectes ou dans certaines situations phonétiques, parfois *-a-* par confusion avec la voyelle épenthétique du présent;

**p** : pluralisateur du patient;

**p'** : pluralisateur de l'agent;

**p''** : pluralisateur du récipient;

**P** : le *-n-* (parfois *-nd-*, *-ñ-* dans les dialectes) alternant avec *-ø-*, intercalé entre **e** et **R** au prétérit. (C'est-à-dire que nous décomposons *-e-P-* l'élément *-en-* de l'indice de 2. type de Lafon);

**A** : indice de l'agent;

**R** : indice du récipient;

**t** : indice temporel.

PRÉSENT	
1	1-R
2	2-R
3	3-R
4	4-R-p
5	5-R-p
6	3-R-p

TABLEAU 1a

PRÉTÉRIT	
1	1-e-P-R- -t
2	2-e-P-R- -t
3	3-e-P-R- -t
4	4-e-P-R-p-t
5	5-e-P-R-p-t
6	3-e-P-R-p-t

TABLEAU 2a

5. VERBE ERGATIQUE. PRÉSENT.

Comme il est d'usage, on emploiera un tableau à double entrée : les lignes se rapportent à un patient, les colonnes à un agent. Les cases vides proviennent de ce qu'aucun verbe basque ne peut être réfléchi; des formes comme \*11', 14', 52', etc. sont impossibles. Lorsqu'on a 33' ou 63', etc., le patient est toujours distinct de l'agent : «il le(s)», mais jamais \*«il se».

*ekarri* «porter», racine *-KARR-*, radical *-e-KARR-*

	1' -d	2' -g/n	3' -ø	4' -gu	5' -zu	6' -ø
1 n-		n-a-ka-k/n	n-a-kar-ø		n-a-ka-zu	n-a-karr-ø-e
2 *h.	h-a-ka-t		h-a-kar-ø	h-a-ka-gu		h-a-karr-ø-e
3 d.	d-a-ka-t	d-a-ka-k/n	d-a-kar-ø	d-a-ka-gu	d-a-ka-zu	d-a-karr-ø-e
4 g-		g-a-ka-za-k/n	g-a-ka-ø-z		g-a-ka-zu-z	g-a-karr-ø-e-z
5 z-	z-a-ka-d-az		z-a-ka-ø-z	z-a-ka-gu-z		z-a-karr-ø-e-z
6 d-	d-a-ka-d-az	d-a-ka-za-k/n	d-a-ka-ø-z	d-a-ka-gu-z	d-a-ka-zu-z	d-a-karr-ø-e-z

TABLEAU 3

Remarques:

1. Le tableau 3 est tiré de MV 694. On remarque les phénomènes phonétiques qui changent la forme de la racine, sans conséquence morphologique. Depuis les *Refranes* de 1596, le *-rr-* de la racine a tendance à disparaître devant consonne: par exemple, on lit *dacaz* (63') «ils sont apportés par lui» = «il les apporte», cf. SVB 1, 227. D'autre part, en finale, la tradition orthographique note par *r* le /R/ fort au lieu de *rr* (ou *r* selon la graphie d'Azkué et de l'Académie pour ce phonème distinct de /r/).

2. Aux formes 42'f et 62'f on a aussi *gakanaz* et *dakanaz*, plus conformes au schéma général du pluriel biscayen qui suffixe l'indice de pluriel de patient.

3. On trouvera les formes guipuzcoanes correspondantes MV 3, 86 = VG 82. Elles ne présentent aucune variante remarquable dans l'emploi des affixes (à la personne 5' on a *-tzu*), sauf en ce qui concerne la place de l'indice *p* de pluralisation du patient, *-tz-* ou *-z-*, infixé avant la marque de l'agent, ex. *g-a-kar-z-ki-tzu* (45'). On note aussi l'emploi, dans beaucoup de parlers, comme ci-dessus, d'un infixe *-ki-*, qui, à l'origine, semble avoir été propre aux formes anaphoriques et s'être étendu aux formes sans récipient (cf. SVB 1, 418).

4. Les formes labourdines, qu'on trouvera chez Ithurry, p. ex. GBDL 290, ressemblent à celles du guipuzcoan en ce qui concerne la marque de pluralisation du patient. Elles n'ont pas, néanmoins, l'infixe *-ki-* de celles-ci; ex. *g-a-khar-t(z)-zu* (45'). La racine apparaît sous la forme *-kharr-*, comme dans les trois dialectes du nord, et le *h-* de la personne 2 y est perçu, comme en bas-navarrais et souletin.



RACINE ET RADICAL DANS LE VERBE BASQUE

6. STRUCTURE DU VERBE ERGATIQUE. PRÉSENT.

On pourrait appeler «formation primaire» celle du présent. En voici la structure:

	1' -d	2' -k/n	3' -ø	4' -gu	5' -zu	6' -ø
1 n-		1 R 2'	1 R 3'		1 R 5'	1 R 3' p'
2 *h-	2 R 1'		2 R 3'	2 R 4'		2 R 3' p'
3 d-	3 R 1'	3 R 2'	3 R 3'	3 R 4'	3 R 5'	3 R 3' p'
4 g-		4 R 2' p	4 R 3' p		4 R 5' p	4 R 3' p' p
5 z-	5 R 1' p		5 R 3' p	5 R 4' p		5 R 3' p' p
6 d-	3 R 1' p	3 R 2' p	3 R 3' p	3 R 4' p	3 R 5' p	3 R 3' p' p

TABLEAU 3a.

7. VERBE ERGATIQUE. PRÉTÉRIT.

Comme pour le présent nous utilisons une grille à double entrée; nous séparons néanmoins des autres les personnes 3 et 6 qui posent des problèmes.

	n-	1'	-d-	*h-	2'	-*g/n-	ø-	3'	-ø-
1 n-					n-e-n-karr-ø/en-an		n-e-n-karr-ø-en		
2 *h-	h-e-n-ka-d-an						h-e-n-karr-ø-en		
4 g-					g-e-n-karr-az-ø/en-an		g-e-n-ka-ø-z-an		
5 z-	z-e-n-ka-d-az-an						z-e-n-ka-ø-z-an		
3 -ø-	n-e-karr-ø-en				h-e-karr-ø-en		ø-e-karr-ø-en		
6 -ø-	n-e-ka-ø-z-an				h-e-ka-ø-z-an		ø-e-ka-ø-z-an		

	g-	4'	-gu-	z-	4'	-zu-	ø-	6'	-ø-
1 n-					n-e-n-ka-zu-n		n-e-n-karr-ø-e-n		
2 *h-	h-e-n-ka-gu-n						h-e-n-karr-ø-e-n		
4 g-					g-e-n-ka-zu-z-an		g-e-n-karr-ø-e-z-an		
5 z-	z-e-n-ka-gu-z-an						z-e-n-karr-ø-e-z-an		
3 -ø-	g-e-karr-ø-en				z-e-karr-ø-en		ø-e-karr-ø-e-n		
6 -ø-	g-e-ka-ø-z-an				z-e-ka-ø-z-an		ø-e-karr-ø-e-z-an		

TABLEAU 4

Remarques:

1. En dehors du biscayen, l'indice de pluriel de patient, —z—, précède la marque de patient à la personne 6, la marque de l'agent aux personnes 4 et 5. En outre, en guipuzcoan, comme au présent, l'infixe —ki— des anaphoriques s'est introduit. Voir MV 3, 123 = VG 119: z-e-n-kar-z-ki-gu-n (54'), etc.

2. En Gp., les personnes 34', 35', 64', 65' se présentent sous les formes suivantes:

34' : g-e-ne-karr-Ø-en                      64' : g-e-ne-kar-z-ki-Ø-en  
 35' : z-e-ne-karr-Ø-en                      65' : z-e-ne-kar-z-ki-Ø-en

Ces formes montrent un indice —n(e)— qui les rapproche des formes de patient, mais cet infixe est secondaire et dû à un développement récent en dehors du biscayen (cf. SVB 1, 383).

3. Aux personnes 33', 36', 63' 66', on a, en dehors du biscayen, les formes du type suivant:

33' : z-e-karr-Ø-en                      63' : z-e-kar-z-ki-Ø-en  
 36' : z-e-kar-Ø-t-en                      66' : z-e-kar-z-ki-Ø ten

L'agent paraît être représenté par z, comme dans les verbes anergatiques. En réalité, il vaut mieux le considérer comme un préfixe relativement récent.

4. On trouvera les formes labourdines dans Ithurry, GBDL 292. Elles sont très proches des formes guipuzcoanes, sauf que l'indice —ki— n'y figure pas. En général on a —i— au lieu de —e— comme marque du radical, mais, à date récente, celui-ci a été souvent remplacé par la voyelle épenthétique —a— du présent (GBDL 67, 70; SVB 1, 420, etc.). Selon les parlars, au lieu de —e-n—, on ne s'étonnera pas de trouver des variantes —in—, —ind—, —end—, —iñ—, etc., non pertinentes au point de vue morphologique.

8. STRUCTURE DU VERBE ERGATIQUE. PRÉTÉRIT.

La formation du prétérit et de l'éventuel pourrait être dite «secondaire» par rapport à la formation primaire du présent. Elle repose sur deux schémas:

Schéma I : -e-P-R-

-e-P-R-	1' -d-	2' -*g/n-	3' -Ø-	4' -gu-	5' -zu-	6' -Ø-
1 n-		1ePR2't	1ePR3't		1ePR5't	1ePR3'p't
2 *h-	2ePR1't		2ePR3't	2ePR4't		2ePR3'p't
4 g-		4ePR2'pt	4ePR3'pt		4ePR5'pt	4ePR3'p'pt
5 z-	5ePR1'pt		5ePR3'pt	5ePR4'pt		5ePR3'p'pt

Schéma II : -e-R-

-e-R-	n-	1' *b-	2' Ø-	3' g-	4' z-	5' Ø-	6'
3 -Ø-	1'eR3t	2'eR3t	3'eR3t	4'eR3t	5'eR3t	3'eR3p't	
6 -Ø-	1'eR3pt	2'eR3pt	3'eR3pt	4'eR3pt	5'eR3pt	3'eR3p'pt	

TABLEAU 4a

9. PROBLEMES DE CETTE ANALYSE.

L'analyse que nous venons de donner du prétérit (et qui vaudrait pour l'éventuel, sous réserve des marques de celui-ci) diffère de celle de M. Lafon en ce sens que nous estimons que le préfixe radical *-e-* (ou ses substituts dialectaux *-i-*, *-a-*) est présent partout, soit sous la forme *-e-R-* aux personnes 3X' (verbes ergatiques), soit sous la forme *-e-P-R-*, à la personne 3 des verbes anergatiques et aux autres personnes des verbes ergatiques. Il en résulte donc que, selon nous, le réel est caractérisé par la racine — ce qui est admis —, mais aussi que le non-réel l'est *toujours* par le radical. Nous réservons, pour l'instant, le cas du mode mixte qu'est l'impératif et qu'on verra § 14. Cette interprétation pose deux problèmes:

— Peut-on admettre, en basque, la présence d'un infixe entre le préfixe radical et la racine?

— Pourquoi ne trouve-t-on pas cet infixe à la 3.<sup>o</sup> personne de l'anergatique prétérit, ou, ce qui revient au même, pourquoi y est-il *-ø-* et non *-n-*?

10. POSSIBILITÉ DE L'INFIXATION.

Une forme telle que *nengoan* «je me trouvais», que l'on analyse *n-e-n-go-an*, n'est pas plus étrange, a priori, que *ditu* «il les a», litt. ils (*d-* + *it-*) sont eus (*-du-*) par lui (*-ø*)', à reconstituer *\*d-it-du-ø*, opposé à *du* < *\*d-a-du-ø* «il l'a» = 'il (*d-*) est eu (*-du-*) par lui (*-ø*)' : quelle que soit l'explication de cet infixe *-it-* (cf. SVB 1, 415) pluralisant, placé entre l'indice de patient et la racine, sa réalité ne peut être contestée. Encore plus caractéristique est sa position au prétérit où s'opposent, par exemple, : Gp. *nuen*, Bc. *neuan* < *\*n-e-du-ø-en* 'il (*-ø-*) était eu (*-e-du-* + *-n*) par moi (*-n*)', et le pluriel Gp. *nituan* (Bp. *nebazan* qui suit la formation régulière des pluriels verbaux et a donc des chances d'être analogique) < *\*n-e-it-du-ø-en* 'ils (*-ø-* + *-it-*) étaient eus (*-e-du-* + *-n*) par moi (*-n*)' : on voit que dans cet auxiliaire l'infixe *-it-* occupe exactement la place de *-n-* en séparant le préfixe radical de la racine. Il n'y a donc aucune raison de refuser dans un cas ce qu'on est contraint d'admettre dans l'autre.

Par la forme (ce qui est un hasard, évidemment), mais surtout par le procédé, cela rappelle l'infixe nasal de l'indo-européen, demeure sans explication cohérente jusqu'à la théorie de la racine de BENVENISTE. En ce qui concerne la fonction, il n'y a pas lieu de comparer Ie. *\*wér-w-*, *\*wr-éu-*, *\*wr-n-éu-* (Benveniste, *Origines*, 162) avec Bq. *-go-*, *-e-go-*, *-e-n-go-*, la racine basque présentant, au contraire de ce qui se passe en indo-européen, une remarquable fixité (SVB 1, 422 sqq), mais la possibilité d'une telle infixation ne peut être rejetée, à l'intérieur même du basque où elle trouve des parallèles comme celui que nous venons de citer. Elle trouvera sa justi-

fication si elle permet de donner une explication plus cohérente des faits et de supprimer une anomalie particulièrement choquante qui partageait le domaine du non-réel entre formes à racine et formes à radical, et ne laissait pas la possibilité de définir clairement la fonction de ce dernier; elle peut, en tout cas, être retenue, ne serait-ce qu'à titre d'hypothèse de travail, à condition qu'elle ne heurte pas l'ensemble des faits.

11. LES FORMES «AMBIGUES».

En ce qui concerne le prétérit et l'éventuel, M. Lafon a varié sur l'interprétation qu'il convenait de donner des personnes 33' et 63'. Doit-on les interpréter comme 3-e-R-3' ou 3'-e-R-3? Autrement dit, doit-on comprendre ces formes selon notre schéma I ou selon notre schéma II du §8? Les hésitations de M. Lafon sont particulièrement marquées dans quatre études que nous allons passer en revue.

a) Dans sa thèse de doctorat, SVB 1, 382, étudiant les formes du 16.<sup>o</sup> siècle, il écrit:

«Les formes du 2<sup>o</sup> groupe [prétérit, éventuel] à patient et agent de 3<sup>o</sup> personne peuvent être interprétées de deux façons: *zuen* «il était eu par lui» s'opposant d'une part à *ninduen* «j'étais eu par lui», d'autre part à *nuen* «il était eu par moi», on peut penser soit que *z-* veut dire «il» et que l'agent («par lui») est exprimé par le suffixe zéro, soit que *z-* veut dire «par lui» et que le patient («il») est exprimé par le suffixe zéro. En biscayen, on a *euan*, de \**eduan*, avec préfixe et suffixe zéro, en regard de *ninduan* et *neuan* (de \**neduan*). Comme Bonaparte l'avait pressenti et comme Schuchardt l'a montré, le biscayen a conservé là un état de chose ancien et qui a dû être commun à tous les parlers basques. Puisque, dans *zegoen* «il restait» (bisc. *egoan*), *z-* (bisc. zéro) indique le sujet, il est naturel de considérer le *z-* de *zuen* (préfixe zéro en bisc.) comme indiquant le patient. (...) Dans ces formes l'opposition entre le 1<sup>o</sup> [présent] et le 2<sup>o</sup> groupe [prétérit, éventuel] se présente de la façon suivante:

	1 <sup>o</sup> groupe	2 <sup>o</sup> groupe
Patient .....	<i>d-</i>	zéro (bisc.), <i>z-</i> ; <i>l-</i>
Agent .....	suffixe zéro	suffixe zéro».

On voit donc qu'il adopte le type 3-e-R-3', c'est-à-dire le schéma I.

b) Plus tard, dans BSLP 50, 209, reprenant le problème, il aboutit à une conclusion inverse:

«Contrairement à ce que nous avons exposé dans *Système du verbe basque*, nous pensons aujourd'hui que, dans *zuen*, *euan*, le préfixe (*z-*, zéro) indique l'agent et que, dans toutes les formes à patient de 3<sup>o</sup> pers. du 2<sup>o</sup> groupe, l'agent est exprimé par un préfixe et le patient par le suffixe zéro. Ithurry était dans le vrai quand il disait que, dans ces formes d'imparfait et dans les formes du même genre, les préfixes personnels expriment ce qui en français est le sujet du verbe, soit intransitif, soit transitif (*Grammaire basque, dialecte labourdin*, 1895, § 130 [p. 69-70], c'est-à-dire, en basque, le sujet (1<sup>o</sup> classe), et l'agent (2<sup>o</sup> classe). Lorsque le patient est à la 3<sup>o</sup> pers. du pluriel, la forme contient un indice de pluriel: *zituen* «il les avait», avec le préfixe de pl. —*it*— comme dans *ditu* «il les a», bisc. littéraire *zituan* ou *zituzan* (2 indices de pl.) avec préfixe *z-* comme dans les autres dialectes, mais bisc. occid. *euazan* (suff. de pl. *z*).»

Bien que nous pensions que cette explication, rangeant ces formes à patients 3 et 6 dans le cadre de notre schéma II, est exacte, il nous semble qu'elle est mal justifiée par l'appel à un modèle étranger au basque: on ne voit pas comment le basque aurait pu établir un système en tenant compte de la fonction des termes équivalents d'une phrase française (ou plus généralement, romane).

c) M. Lafon s'aperçut sans doute bien vite de la fragilité de son argumentation, aussi, dès l'année suivante, émettait-il des réserves, *BSLP* 51, 150:

«Il convient de dire que les formes du 2<sup>o</sup> groupe où le patient et l'agent sont tous deux à la 3<sup>o</sup> pers. du sg. sont caractérisés par la combinaison «préf. z- (bisc. zéro) ou l-, suff. zéro», sans que l'on puisse préciser lequel des deux indices exprime l'agent et lequel le patient.»

Dans la discussion qui suit, il a tendance à revenir au premier point de vue qu'il avait exprimé dans son SVB et il écrit (p. 153) à propos de la formule d'Ithurry:

«La formule peut être acceptée si l'on considère l'aspect extérieur des formes; mais elle n'exprime pas exactement la structure interne de celles à patients de 3<sup>o</sup> pers.»

d) Quatre ans plus tard, il n'ose pas non plus se prononcer avec certitude et écrit, *BSLP* 55, 217:

«Valeur ambiguë [des préfixes] dans les verbes de la 2<sup>o</sup> classe, où, en fait, ils semblent plutôt exprimer le patient.»

## 12. SIGNIFICATION DE -P-.

Nous avons, dans nos tableaux de structure, noté par -P- le -n- infixé, anticipant ainsi sur l'interprétation que nous pensions pouvoir lui attribuer. Comme on vient de le voir, on a été choqué qu'à la seule troisième personne des temps du non-réel il y avait un renversement de l'ordre des affixes: au lieu de la succession préfixe-patient + suffixe-agent, on avait préfixe-agent + suffixe-patient. Or, si on considère les schémas I et II du tableau 4a, on s'aperçoit qu'ils diffèrent essentiellement par la présence ou l'absence de -n-, autrement dit: **tout se passe comme si le radical, au contraire de la racine, implique préfixation de l'agent, et que le patient ne peut être préfixé que par l'infixation de -n- entre la marque du radical et la racine.**

C'est pourquoi nous faisons de -n- un **déterminant de patient** et nous le notons -P-.

L'explication ici donnée est purement phénoménologique: il serait très possible, par exemple, de supposer qu'à l'origine, à un «déterminant de patient» -en- se soit opposé un «déterminant d'agent» -e-, mais nous n'avons

aucun moyen de le vérifier et certains faits présentés aux paragraphes suivants semblent plutôt combattre cette hypothèse d'un infixe *-en-* opposé à *-e-* : nous préférons donc regarder *-en-* comme *-e-* + *-n-*.

Que le renversement de l'ordre des facteurs ait été considéré comme un véritable «scandale», il n'est, pour le voir, que de lire ce qu'en écrit Azkue, par exemple, MV 556:

«Es posible que esta gran anomalía sea producto de lo que en Física llaman *atracción del vacío*. La tercera persona paciente, así como tiene *d* por característica en conjugación próxima (*z*), en conjugación remota no tiene ninguna. Su hueco lo llenan, como se ha visto, en primera y segunda persona los pacientes respectivos; en tercera persona, casi todos los dialectos lo llenan con la *z* de *zan* era (*z*). Sólo en B queda, por lo general, inocupado....»

E Azkue de donner ensuite des «formas lógicas» inexistantes, à côté de «formas usuales» seules attestées, en disant que les premières «probablement un tiempo estuvieron en uso»...

### 13. L'EXPRESSION DE —P— PAR —Ø—.

Si ce qui précède est exact, on doit s'attendre, dans les verbes anergatiques, où aucun agent n'est exprimé, à trouver, en dehors du biscayen occidental, une forme \**z-e-n-go-an-* à la 3.<sup>o</sup> pers. du sg. parallèle à *n-e-n-go-an* de la 1.<sup>o</sup>. Or, on a *zegoan*; de même, en biscayen, où le *z-* des autres dialectes ne s'est pas partout introduit, on a *egoan*, que l'on devrait analyser, à première vue, *ø-e-go-an*, avec préfixe  $\mathfrak{z} = \emptyset$ . Dans ce cas, la théorie que nous proposons, selon laquelle le radical implique préfixe d'agent chaque fois que *-n-* n'est pas intercalé, est en défaut. Deux explications sont, en fait, possibles dans le cadre de notre hypothèse, où l'une et l'autre s'insèrent sans forcer les faits, mais entre lesquelles il est délicat de choisir puisque, malheureusement, l'indice de 3. personne, de «non-personne», est  $\emptyset$ .

a) On admet qu'il en est des verbes anergatiques comme des ergatiques et qu'à la non-personne, l'indice de patient était suffixé et non préfixé : on aura alors un schéma II du type : *e-go-ø-an* = e-R-3-t, comme *ø-e-karr-ø-en* = 3'-e-R-3-t, sans, évidemment, indice d'agent.

b) Ou bien, on admettra que, puisque le patient est exprimé par un affixe  $\emptyset$ , le déterminant de patient -P- ne pouvait aussi se rendre que par  $\emptyset$ - et non *-n-*, soit *ø-e-ø-go-an* = 3-e-P-R-t, répondant aux autres personnes *n-e-n-go-an* = 1-e-P-R-t.

A l'intérieur de la conjugaison anergatique, il n'est pas possible de décider entre ces deux structures également plausibles, mais certaines formes ergatiques biscayennes font pencher pour la seconde hypothèse.

RACINE ET RADICAL DANS LE VERBE BASQUE

En effet, dans certaines localités de Biscaye, on trouve des formes ergatiques de prétérit qui s'écartent de notre tableau 4a. Voici ce qu'en écrit Azkue, MV 709:

«De larga fecha oigo continuamente en mi familia (y sé que dicen lo mismo fuera de Lekeito [d'où il était originaire], en Eibar, Soraluze, Mondragón... y varias otras localidades) estas flexiones lógicas:

[34'] *Ekigun* «lo sabíamos» por *gekian*.

[35'r] *Ekazun* «lo traiais» por *zekarren*.

[35'r] *Eroiazun* «lo llevabais» por *zeroan*, *zeroian*.

[35'4'i] *Ekarri euskuzuen* «nos lo trajisteis» por *zeuskuen*.

Y aún hay no pocos que, uniendo la Lógica a la Historia, dicen: *gekigun*, *zekazun*, *zeroiazun* y *ekarri zeuskuzuen*; flexiones en que, como se ve, conviven los agentes *gu*, *zu* y *zue* con sus mismos pacientes *g* y *z*.»

La «Logique» joue un grand rôle chez Azkue —écho de la tradition qui voulait que rien d'illogique ne pût se trouver dans la structure du basque!— et il n'y a pas lieu de s'arrêter à un tel argument. Quoi qu'il en soit, la première série de «formes d'Azkue» se laisse analyser ainsi:

$$\begin{array}{llll}
 \emptyset\text{-}e\text{-}\emptyset\text{-}ki\text{-}gu\text{-}n & = & 3\text{-}e\text{-}P\text{-}R\text{-}4'\text{-}t & \text{au lieu de } g\text{-}e\text{-}ki\text{-}\emptyset\text{-}an & = & 4'\text{-}e\text{-}R\text{-}3\text{-}t \\
 \emptyset\text{-}e\text{-}\emptyset\text{-}ka(r)\text{-}zu\text{-}n & = & 3\text{-}e\text{-}P\text{-}R\text{-}5'\text{-}t & \text{— } z\text{-}e\text{-}karr\text{-}\emptyset\text{-}en & = & 5'\text{-}e\text{-}R\text{-}3\text{-}t \\
 \emptyset\text{-}e\text{-}\emptyset\text{-}roia\text{-}zu\text{-}n & = & 3\text{-}e\text{-}P\text{-}R\text{-}5'\text{-}t & \text{— } z\text{-}e\text{-}roa\text{-}\emptyset\text{-}n & = & 5'\text{-}e\text{-}R\text{-}3\text{-}t \\
 \emptyset\text{-}e\text{-}\emptyset\text{-}(d)u\text{-}s\text{-}ku\text{-}zu\text{-}e\text{-}n & = & & & & \\
 & = & 3\text{-}e\text{-}P\text{-}R\text{-}R\text{-}4''\text{-}5'\text{-}p'\text{-}t & \text{— } z\text{-}e\text{-}(d)u\text{-}s\text{-}ku\text{-}\emptyset\text{-}e\text{-}n & = & \\
 & & & & & = & 5'\text{-}e\text{-}R\text{-}R\text{-}4''\text{-}3\text{-}p'\text{-}t
 \end{array}$$

La présence d'un affixe d'agent en suffixe implique bien un préfixe de patient, soit ici  $\emptyset$  pour la personne 3, et, en conséquence, un déterminant de patient -P- =  $\emptyset$ -, comme dans l'hypothèse b ci-dessus. Nous reviendrons sur ces formes à propos de l'impératif, mais disons déjà que M. Lafon, qui en fait état (BSLP 55, 212-13), a raison d'écrire que «le basque avait le moyen de les [les formes de notre schéma II] faire autrement». Cette méthode de formation était très naturelle et conforme à la structure du verbe basque, au point qu'Azkue, reparlant d'elles, p. 715, après avoir cité, p. 714 : 34' *ekagun* = *gekarren*; 35' *ekazun* = *zekarren*; 64' *ekaguzan* = *gekazan*; 65'r *ekazuzan* = *zekazan*, et 65'i *ekazuezan* = *zekarrezan*, dit d'elles:

«De tanto oír en mi misma familia *ekazuen* y *ekazuezan* me suenan mejor que *zekarrén* y *zekarrézan* vosotros lo y lo traiais.»

Par contre, les formes «uniendo la Lógica a la Historia» sont redondantes, paraissent très artificielles et résultent sans doute de confusions analogiques récentes.

## 14. IMPÉRATIF.

Les formes de l'impératif basque sont difficiles. Nous renvoyons, pour l'étude générale de ce mode au SVB 1, 509-522 et surtout au long article «L'Impératif en basque au XVI<sup>e</sup> siècle» que M. Lafon a publié *BSLP* 63 (1968), 110-140.

a) **Formes construites sur la racine.** Dans les verbes **anergatiques**, il n'y a pas de personnes 1 et 4 propres à l'impératif; les personnes 2 et 5 sont identiques à celles du présent (sauf peut-être à préciser l'existence ancienne de \**b-*) : *oa* «va!», *zoaz* «allez(r.)!».

Dans les verbes **ergatiques**, il n'existe pas de personnes 1' ni 4'; les formes construites sur la racine répondent aux personnes 1, 2, 4 et 5, non sans qu'un certain nombre d'irrégularités se soient produites. C'est ainsi que les formes 1X' sont faites sur la racine à date ancienne (a.c. 119-120), mais qu'aujourd'hui la situation est plus confuse : avec les auxiliaires *-za-* et *-gi-* «faire» (ce dernier le plus souvent réduit à *-i-*), on trouve : 12' Bc. *naik/n*, mais aussi *neik/n*, Gp. *nazak/n*, mais Sl. *nezak/n* «que je sois eu par toi» (cf. VB 47, MV et VG § 980, GB 408); 13' Bc. *nai*, Gp. *naza*, mais Lb. *beneza* «que je sois eu par lui» : il paraît certain que cette dernière forme est analogique de 33' *beza*; aucune forme à ces personnes n'est connue en Sl. où l'impératif est remplacé par un complétif en *-la*. Les formes 4X' sont régulièrement formées sur la racine : Bc. 42, *gaizak/n*, 43' *gaiz*, 45' *gaizuz*, 46' *gaiex* «soyons eus par toi, lui, vous (r.), eux!»; dans les autres dialectes, le pluralisateur *-it-* précède la racine. En ce qui concerne les formes de type 2X', 5X', elles semblent très peu employées : elles sont inconnues en Soule, moribondes ou mortes en Guipuzcoa, selon Azkue, VG § 980. En Bc. et Gp. elles sont formées sur la racine, ex. 23' Bc. *ai*, Gp. *aza*; en Lb. *behaitza* paraît une reformation secondaire analogique des formes construites sur le radical (VB 53).

b) **Formes construites sur le radical.** Dans les verbes **anergatiques**, les personnes 3 et 6 sont formées sur le radical : *b-i(h)oa* «qu'il aille!», *b-i(h)oa-z* «qu'ils aillent!» de la racine *-oa-*, radical *-i-oa-* «aller». Au sujet du préfixe *b-*, nous pensons que M. Lafon a raison (SVB 1, 520) de le rapprocher de *behar* «nécessaire», réduit à *be-* et dont la voyelle finale se serait confondue avec le *-e-* du radical. La forme reconstructible originelle serait donc \* $\emptyset-e-\emptyset-oa = 3-e-P-R$ .

Les formes **ergatiques** 32', 35', 62', 65', ont donné lieu à ce commentaire de M. Lafon, a.c. 118:

«Les formes d'impératif à patient de 3<sup>e</sup> personne et agent de 2<sup>e</sup>, très fréquemment employées, sont originales. Elles ne sont superposables à aucune autre forme de la conjugaison transitive ou intransitive. Elles sont constituées par l'addition des suffixes d'agent *-k*, *-n*, *-zu*, *-zue* (communs aux



## RACINE ET RADICAL DANS LE VERBE BASQUE

domaines du réel et du non-réel) au radical. La 3<sup>e</sup> pers. du patient n'y est donc pas exprimée, ou, si l'on préfère, elle l'est par le préfixe zéro; elle est non-marquée. Le pluriel du patient est exprimé par un suffixe. Que l'on compare *ekark* «apporte-le» et *ekhaztazue* «apportez-les-moi» (—*t*—: «à moi»), tirés du radical *ekar*, à *dakar* «il l'apporte» (attesté dès le XIV<sup>e</sup> siècle), *dakaz* «il les apporte» (où *r* est tombé devant le suffixe de pluriel -*z*).»

Nous pensons que M. Lafon a commis ici un lapsus en donnant ces formes comme non superposables à d'autres : selon nous, *ekark* et *ekhaztazue* doivent s'analyser  $\emptyset\text{-}e\text{-}\emptyset\text{-}kar\text{-}k = 3\text{-}e\text{-}P\text{-}R\text{-}2m'$  et  $\emptyset\text{-}e\text{-}\emptyset\text{-}kha(r)\text{-}z\text{-}t\text{-}zu\text{-}e = 3\text{-}e\text{-}P\text{-}R\text{-}p\text{-}1''\text{-}5'\text{-}p'$ , c'est-à-dire exactement selon les modèles fournis par les «formes d'Azkue» vues au paragraphe § 13. Nous irons plus loin et dirons même que, puisque ce type est normal à l'impératif et exceptionnel (et local) au prétérit, les «formes d'Azkue» sont d'anciens impératifs: de même que certaines formes d'impératif bâties sur la racine sont identiques à des formes de présent, de même, des formes impératives bâties sur le radical ont pu, localement, servir au prétérit, car ce n'est pas une opposition temporelle présent/passé qui joue en basque, mais celle de réel/non-réel comme l'a bien montré M. Lafon. C'est aussi selon ce schéma d'impératif indirect que nous interprétons 33', 36', 63', 66' (cf. art. cit. 118) telles que *begi* «qu'il le fasse!», *bekusa* «qu'il le voie!» (où *-a* n'a aucun rôle morphologique), soient :  $*\emptyset\text{-}\emptyset\text{-}gi\text{-}\emptyset = 3\text{-}e\text{-}P\text{-}R\text{-}3'$ . On conçoit l'amphibologie de ces indices  $\emptyset$  de non-personne, d'où le renforcement par *b-*, analogue à l'emploi de *balidin* pour renforcer le suppositif en *ba-* qui pourrait parfois se confondre avec l'affirmatif en *ba-*.

En résumé, on pourrait donner de la structure originelle de l'impératif le tableau suivant:

	ERGATIQUE				ANERGATIQUE
	2'	3'	5'	6'	
1	1 R 2'	1 R 3'	1 R 5'	1 R 3' p'	
2		2 R 3'		2 R 3' p'	2 R
4	4 R 2' p	4 R 3' p	4 R 5' p	4 R 3' p' p	
5		5 R 3' p		5 R 3' p' p	5 R p
3	3 e P R 2'	3 e P R 3'	3 e P R 5'	3 e P R 3' p'	3 e P R
6	3 e P R 2' p	3 e P R 3' p	3 e P R 5' p	3 e P R 3' p' p	3 e P R p

TABLEAU 5a

Il y a de menues variantes comme *eizan* à côté de *einaz* en 62' en Bc., cf. § 5, Rem. 2. Hors de Bc., on a, au pluriel du patient l'infixe —(*i*)*t*— entre radical et racine pour les auxiliaires, soit un schéma théorique 4-p-R-2', 3-e-P-p-R-2', etc.

C'est par analogie qu'on parle de l'impératif basque : en fait, nous avons deux temps bien distincts comme le présent et le prétérit : l'un «impératif direct» (2, 5; 1X', 2X', 4X', 5X'), bâti sur la racine; l'autre, «impératif indirect» (3, 6; 3X', 6X'), bâti sur le radical (cf. art. cit. p. 139 notamment). Il serait sans doute préférable de garder pour le premier seulement le nom d'**impératif** et de désigner le second par **jussif**.

### 15. CONCLUSION.

L'interprétation que nous venons de proposer amène à reconsidérer le rôle du radical:

1.° L'indice de radical fonctionne comme un déterminant d'agent qui peut être neutralisé par -P- (réalisé -n- ou -ø-).

2.° Le domaine du réel est caractérisé par l'emploi de la racine, qui exige toujours d'être précédée d'un préfixe de patient.

3.° Le domaine du non-réel est toujours caractérisé par l'emploi du radical; il exige un préfixe d'agent, à moins d'être neutralisé par le déterminant de patient -P-.

Il resterait à déterminer *pourquoi* le *e* radical implique que l'attention se porte sur l'agent et *pourquoi* il peut être neutralisé. On ne pourrait sans doute actuellement, et tant qu'on sera réduit à une reconstruction interne, faire que des hypothèses en l'air.

Dans le même ordre d'idée, on peut se demander pourquoi on a deux préfixes *d-* et *ø-* à la 3.° personne. On a vu que ce préfixe peut être soutenu, selon les formes par des éléments secondaires (quoiqu'ils puissent être très anciens dans la langue), *z-*, *l-*, *b-*. Il semble plausible de penser que *d-* est lui aussi secondaire et qu'à l'origine la non-personne était toujours non-marquée, c'est-à-dire ne possédait qu'un seul affixe, -ø-, ø-. L'explication de l'origine de *d-* est un autre problème que nous ne sommes pas suffisamment armé pour aborder.

GOULVEN PENNAOD

## ABREVIATIONS

- BSLP* *Bulletin de la société de linguistique de Paris.*  
*BS* H. SCHUCHARDT, *Baskische Studien* I, Wien, 1893.  
*EJ* *Eusko Jakintza.*  
*FHV* L. MICHELENA, *Fonética histórica vasca*, San Sebastián, 1961.  
*GB* P. LAFITTE, *Grammaire basque*, 2.º ed. Bayonne [1962].  
*GBDL* ITHURRY, *Grammaire basque (dialecte labourdin)*, Bayonne 1895 [—1925].  
*GV* UMANDI, *Gramática vasca*, 2.º ed., s. l. 1959.  
*MV* R. M.º de AZKUE, *Morfología vasca*, 2.º ed., Bilbao, 1969.  
*PLV* H. SCHUCHARDT, *Primitiae Linguae Vasconum*, 2.º éd. Tübingen, 1968.  
*SVB* R. LAFON, *Système du verbe basque au XVIº siècle*, Bordeaux [1943].  
*VB* Prince L. BONAPARTE, *Le Verbe basque en tableaux*, Londres, 1869.  
*VG* R. M.º de AZKUE, *Verbo guipuzkoano*, Bilbao 1932 (2.º éd. in *MV*<sup>2</sup>, 3, 1-155).

